

INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE



**Photobiological safety of lamps and lamp systems –
Part 5: Image projectors**

**Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes –
Partie 5: Projecteurs d'images**

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

ICS 29.140.01; 31.260

ISBN 978-2-8322-5353-3

**Warning! Make sure that you obtained this publication from an authorized distributor.
Attention! Veuillez vous assurer que vous avez obtenu cette publication via un distributeur agréé.**

CONTENTS

FOREWORD	5
INTRODUCTION	7
1 Scope	8
2 Normative references	8
3 Terms and definitions	9
4 General	15
4.1 Basis for risk groups	15
4.2 Example applications	15
4.2.1 RG0 / RG1 projectors	15
4.2.2 RG2 projectors	15
4.2.3 RG3 projectors	15
4.3 Projector lamps	15
4.4 Assessment criteria (background)	16
5 Risk group determination	16
5.1 Test conditions	16
5.2 Measurement conditions for image projectors	17
5.2.1 Measurement throw ratio	17
5.2.2 Measurement distance	17
5.3 The position and size of apparent source, the calculation of angular subtense	17
5.4 Measurement of irradiance – specified apertures	18
5.5 Measurement of radiance	18
5.6 Accessible emission limits	19
5.6.1 For CW emission	19
5.6.2 For pulsed emission	20
5.6.3 Spectral weighting functions	21
5.7 Applying information from the lamp manufacturers	23
5.7.1 General	23
5.7.2 Limits provided in irradiance/radiant exposure	23
5.7.3 Limits provided in radiance or radiance dose	23
6 Manufacturer's requirements	23
6.1 General	23
6.2 Determination of HD (hazard distance)	24
6.3 Safety feature "soft start"	24
6.4 Optional safety features	24
6.4.1 Projection of warning message	24
6.4.2 Power reduction by sensor system	24
6.5 Labelling on products	24
6.5.1 General	24
6.5.2 RG0 projector	25
6.5.3 RG1 projector	25
6.5.4 RG2 projector	26
6.5.5 RG3 projector	27
6.6 User information	27
6.6.1 General	27
6.6.2 Assessment of user accessible area	28

6.6.3	User information (user manual).....	28
6.6.4	User information for maintenance	29
6.7	Labelling and user information for image projectors where the risk group will be changed by interchangeable lens	29
6.7.1	General	29
6.7.2	Labelling on the projector	30
6.7.3	Mark on the interchangeable lens	31
6.7.4	The user information in the user manual of the projector.....	31
6.7.5	The user information in the user manual of the interchangeable lens	32
7	Information for service.....	32
Annex A (normative)	Test scheme for lamp types	33
Annex B (informative)	Example of calculations.....	34
B.1	Radiance calculations	34
B.1.1	General	34
B.1.2	Calculation from measured irradiance.....	34
B.1.3	Calculation from luminous output	35
B.2	Calculation example of risk group (CW)	36
B.2.1	Example of a 5 000 lm projector	36
B.2.2	10 000 lm professional-use projector with an apparent source of small subtense angle (CW)	38
B.2.3	2 000 lm projector with small apparent source (CW)	39
B.3	Calculation example of risk group (pulsed emission).....	40
B.3.1	General	40
B.3.2	14 000 lm projector with one peak	40
B.3.3	14 000 lm projector with two peaks	43
Annex C (informative)	Example of intra-beam of projector sources with millimetre scale.....	46
Annex D (informative)	Measurement distance	47
Annex E (informative)	Hazard distance as a function of modifying optics	49
Bibliography.....	50	
Figure 1 – Exit pupil in projector	10	
Figure 2 – Examples of the application of the definition of pulse duration.....	12	
Figure 3 – Definition of throw ratio	14	
Figure 4 – Diameter of the apparent source	17	
Figure 5 – RG1 label (optional)	25	
Figure 6 – RG2 label.....	26	
Figure 7 – RG2 caution symbol	26	
Figure 8 – Sample design of RG2 caution pictogram.....	26	
Figure 9 – RG3 label.....	27	
Figure 10 – Optical radiation warning symbol.....	27	
Figure 11 – "Not for household use" symbol.....	27	
Figure 12 – RG2 label with the caution for RG3	30	
Figure 13 – RG2 caution label with the caution for RG3	30	
Figure 14 – RG2 pictogram with the caution for RG3	31	
Figure B.1 – Image of the apparent source and measurement condition.....	36	

Figure B.2 – Picture of the apparent source of a projector at the exit pupil of the projection lenses with a scale	36
Figure B.3 – Example with one peak of pulsed emission	41
Figure B.4 – Example with two peaks of pulsed emission	43
Figure C.1 – Examples of intra-beam images of projector sources with millimetre scale	46
Figure E.1 – Hazard distance as a function of modifying optics (example)	49
Table 1 – Measurement criteria — field of view (angles of acceptance) for CW source	19
Table 2 – Measurement criteria — field of view (angles of acceptance) for pulsed source	19
Table 3 – AEL (accessible emission limits) for risk groups of lamps and lamp systems emitting CW optical radiation	19
Table 4 – Time base values associated with the risk groups and hazards	20
Table 5 – Basic retinal thermal emission limit	20
Table 6 – The values of C_5 and α for AEL calculation	21
Table 7 – Pulse duration dependent values of α_{\max}	21
Table 8 – Spectral weighting functions $B(\lambda)$ and $R(\lambda)$ for assessing retinal hazards	22
Table 9 – Labelling on products	25
Table 10 – User information in user manual	28
Table A.1 – Required evaluations	33

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

PHOTOBIOLOGICAL SAFETY OF LAMPS AND LAMP SYSTEMS –**Part 5: Image projectors****FOREWORD**

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as "IEC Publication(s)"). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC itself does not provide any attestation of conformity. Independent certification bodies provide conformity assessment services and, in some areas, access to IEC marks of conformity. IEC is not responsible for any services carried out by independent certification bodies.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

International Standard IEC 62471-5 has been prepared by IEC technical committee 76: Optical radiation safety and laser equipment.

This bilingual version (2018-02) corresponds to the monolingual English version, published in 2015-06.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
76/519/FDIS	76/521/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

The French version of this standard has not been voted upon.

This publication has been drafted in accordance with the ISO/IEC Directives, Part 2.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until the stability date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

IMPORTANT – The 'colour inside' logo on the cover page of this publication indicates that it contains colours which are considered to be useful for the correct understanding of its contents. Users should therefore print this document using a colour printer.

INTRODUCTION

Most lamps and lamp systems are safe and do not pose photobiological risks except under unusual exposure conditions. This also is the case for optical image projectors where experience shows that even high power cinema projectors may be safe for accidental momentary viewing and can only under some conditions pose optical hazards at close distances or for intentional 'long-duration' staring into the source. The rapid development of solid-state and other lamps or lamp systems has permitted new projector products, and generated the need for a photobiological safety standard for this group of lamp systems.

Optical radiation hazards from all types of lamps and lamp systems are currently assessed by the application of IEC 62471:2006 (CIE S 009:2002), *Photobiological safety of lamps and lamp systems*. IEC 62471 covers LEDs, incandescent, low- and high-pressure gas-discharge, arc and other lamps. Following the concept of vertical standards, the risk group classification system in IEC 62471 for lamps is to be adapted for specific product groups such as image projectors.

This part of IEC 62471 provides a risk group classification system for image projectors, and measurement conditions for optical radiation emitted by image projectors. It includes manufacturing requirements that may be required as a result of an image projector system being assigned to a particular risk group. Therefore, this part of IEC 62471 provides safety requirements for lamp systems that are intended to produce projected visible optical radiation, such as theatre projectors, data projectors and home-use projectors. The assigned risk group of a projector product also may be used by projector manufacturers to assist with any risk assessments, e.g. for occupational exposure in workplaces. National requirements may exist for the assessment of products or occupational exposure.

The emission limits provided in this part of IEC 62471 are derived from the exposure limits specified by ICNIRP in their 2013 Guidelines for incoherent visible and infrared radiation [1]¹. These exposure limits are also the basis for the emission limits to be specified in the future International Standard IEC 62471-12².

¹ Numbers in square brackets refer to the Bibliography.

² Revision of IEC 62471:2006.

PHOTOBIOLOGICAL SAFETY OF LAMPS AND LAMP SYSTEMS –

Part 5: Image projectors

1 Scope

This part of IEC 62471 provides requirements regarding photobiological safety of the optical radiation emitted by image projectors. This part of IEC 62471 does not deal with other hazards such as electrical, mechanical or fire hazards.

This part of IEC 62471 provides requirements regarding:

- optical radiation safety assessment of image projectors;
- projector risk groups;
- testing conditions and measurement conditions;
- manufacturer's requirements including user information.

The scope of this part of IEC 62471 is photobiological safety of image projectors including the emissions from laser-illuminated projectors that fulfill the requirements as specified in IEC 60825-1:2014, 4.4 and for which visible light emission has been excluded from classification in IEC 60825-1.

This part of IEC 62471 does not address safety requirements for laser display products where collimated laser beams — generally scanned — are employed. It does address those laser-illuminated projectors that employ a laser source to illuminate, for example, a micro-electro-mechanical system (MEMS) without scanned beams or crystal-based display projector system.

NOTE Image projectors containing lasers are subject to those provisions of IEC 60825-1 applicable to the embedded laser. See IEC 60825-1:2014, 4.4 for which visible light emission has been excluded from the laser product classification.

This part of IEC 62471 includes projectors for only visible image projection and does not include ultraviolet (UV) projectors, infrared (IR) projectors, general lighting service (GLS) lamps (GLS; defined in IEC 62471) or projector lamp systems used for general lighting, which are treated in separate International Standards.

2 Normative references

The following documents, in whole or in part, are normatively referenced in this document and are indispensable for its application. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

IEC 62471, *Photobiological safety of lamps and lamp systems*

IEC 60825-1:2014, *Safety of laser products – Part 1: Equipment classification and requirements*

IEC 60050 (all parts), *International Electrotechnical Vocabulary* (available at <http://www.electropedia.org>)

IEC 60950-1, *Information technology equipment – Safety – Part 1: General requirements*

IEC 60065, *Audio, video and similar electronic apparatus – Safety requirements*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	55
INTRODUCTION	57
1 Domaine d'application	58
2 Références normatives	58
3 Termes et définitions	59
4 Généralités	65
4.1 Base d'établissement des groupes de risques	65
4.2 Exemples d'applications	66
4.2.1 Projecteurs RG0 / RG1	66
4.2.2 Projecteur RG2	66
4.2.3 Projecteur RG3	66
4.3 Lampes de projection	66
4.4 Critères d'évaluation (contexte)	67
5 Détermination des groupes de risques	68
5.1 Conditions d'essai	68
5.2 Conditions de mesure pour les projecteurs d'images	68
5.2.1 Rapport de projection de mesure	68
5.2.2 Distance de mesure	68
5.3 Position et taille de la source apparente, calcul de l'étendue angulaire	68
5.4 Mesurage de l'éclairement énergétique – diaphragmes spécifiés	69
5.5 Mesurage de la luminance énergétique	70
5.6 Limites d'émission accessible	70
5.6.1 Pour les émissions à ondes entretenues	70
5.6.2 Pour les émissions pulsées	72
5.6.3 Fonctions de pondération spectrale	73
5.7 Application des informations fournies par les fabricants de lampes	75
5.7.1 Généralités	75
5.7.2 Limites en matière d'exposition à l'éclairement énergétique/exposition énergétique	75
5.7.3 Limites en matière de luminance énergétique ou de rendement énergétique	75
6 Exigences du fabricant	75
6.1 Généralités	75
6.2 Détermination de la distance de danger	76
6.3 Disposition de sécurité "démarrage progressif"	76
6.4 Dispositions de sécurité facultatives	76
6.4.1 Projection d'un message d'avertissement	76
6.4.2 Réduction de la puissance par système de capteurs	77
6.5 Étiquetage des appareils	77
6.5.1 Généralités	77
6.5.2 Projecteur RG0	78
6.5.3 Projecteur RG1	78
6.5.4 Projecteur RG2	78
6.5.5 Projecteur RG3	79
6.6 Informations pour l'utilisateur	80
6.6.1 Généralités	80
6.6.2 Évaluation de la zone accessible à l'utilisateur	80

6.6.3	Informations pour l'utilisateur (manuel utilisateur)	81
6.6.4	Informations pour l'utilisateur pour la maintenance	82
6.7	Étiquetage et informations pour l'utilisateur pour les projecteurs d'images avec lesquels le groupe de risques est modifié par un objectif interchangeable	82
6.7.1	Généralités	82
6.7.2	Étiquetage du projecteur	82
6.7.3	Marquage sur l'objectif interchangeable	84
6.7.4	Informations pour l'utilisateur contenues dans le manuel utilisateur du projecteur	84
6.7.5	Informations pour l'utilisateur contenues dans le manuel utilisateur de l'objectif interchangeable	84
7	Informations pour l'entretien	85
Annexe A (normative)	Programme d'essai pour des types de lampes	86
Annexe B (informative)	Exemples de calculs	87
B.1	Calculs de la luminance énergétique	87
B.1.1	Généralités	87
B.1.2	Calcul à partir de l'éclairement énergétique mesuré	87
B.1.3	Calcul à partir du rendement lumineux	88
B.2	Exemple de calcul du groupe de risques (CW)	89
B.2.1	Exemple d'un projecteur de 5 000 lm	89
B.2.2	Projecteur à usage professionnel de 10 000 lm avec une source apparente d'étendue angulaire réduite (CW)	91
B.2.3	Projecteur de 2 000 lm avec source apparente réduite (CW)	92
B.3	Exemple de calcul du groupe de risques (émission pulsée)	93
B.3.1	Généralités	93
B.3.2	Projecteur de 14 000 lm avec une valeur crête	93
B.3.3	Projecteur de 14 000 lm avec deux valeurs de crête	96
Annexe C (informative)	Exemple d'intrafaisceau de sources de projection avec échelle millimétrique	99
Annexe D (informative)	Distance de mesure	100
Annexe E (informative)	Distance de danger en fonction des optiques de modification	102
Bibliographie	104
Figure 1 – Pupille de sortie de projecteur	60	
Figure 2 – Exemples d'application de la définition de durée d'impulsion	63	
Figure 3 – Définition du rapport de projection	65	
Figure 4 – Diamètre de la source apparente	69	
Figure 5 – Étiquette RG1 (facultative)	78	
Figure 6 – Étiquette RG2	78	
Figure 7 – Symbole de mise en garde RG2	78	
Figure 8 – Pictogramme de mise en garde RG2	79	
Figure 9 – Étiquette RG3	79	
Figure 10 – Symbole d'avertissement contre le rayonnement optique	79	
Figure 11 – Symbole "Non destiné à un usage domestique"	79	
Figure 12 – Étiquette RG2 avec mise en garde pour les appareils de type RG3	83	
Figure 13 – Étiquette de mise en garde RG2 avec mise en garde pour les appareils de type RG3	83	

Figure 14 – Pictogramme RG2 avec mise en garde pour les appareils de type RG3.....	84
Figure B.1 – Représentation de la source apparente et condition de mesure	89
Figure B.2 – Représentation à l'échelle de la source apparente d'un projecteur au niveau de la pupille de sortie des objectifs de projection.....	89
Figure B.3 – Exemple d'émission pulsée avec une valeur de crête.....	94
Figure B.4 – Exemple d'émission pulsée avec deux valeurs de crête	96
Figure C.1 – Exemples d'images intrafaisceau de sources de projection avec échelle millimétrique	99
Figure E.1 – Distance de danger en fonction des optiques de modification (exemple)	103
 Tableau 1 – Critères de mesure — champ de vision (angles d'admission) pour une source d'émission à ondes entretenues	70
Tableau 2 – Critères de mesure — champ de vision (angles d'admission) pour une source d'émission pulsée.....	70
Tableau 3 – LEA (Limites d'émission accessible) pour les groupes de risques propres aux lampes et appareils utilisant des lampes qui émettent un rayonnement optique à ondes entretenues	71
Tableau 4 – Valeurs de base de temps associées aux groupes de risques et aux dangers	71
Tableau 5 – Limite d'émission thermique rétinienne de base.....	71
Tableau 6 – Valeurs de C_5 et de α pour le calcul de la LEA	72
Tableau 7 – Valeurs de α_{\max} dépendant de la durée d'impulsion	73
Tableau 8 – Fonctions de pondération spectrale $B(\lambda)$ et $R(\lambda)$ pour l'évaluation des dangers rétiniens	74
Tableau 9 – Étiquetage des appareils	77
Tableau 10 – Informations pour l'utilisateur dans le manuel utilisateur	81
Tableau A.1 – Évaluations exigées	86

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

SÉCURITÉ PHOTOBIOLOGIQUE DES LAMPES ET DES APPAREILS UTILISANT DES LAMPES –

Partie 5: Projecteurs d'images

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (IEC) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de l'IEC). L'IEC a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. À cet effet, l'IEC – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de l'IEC"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'IEC, participent également aux travaux. L'IEC collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de l'IEC concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de l'IEC intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de l'IEC se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de l'IEC. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que l'IEC s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; l'IEC ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de l'IEC s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de l'IEC dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de l'IEC et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) L'IEC elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de l'IEC. L'IEC n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à l'IEC, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de l'IEC, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de l'IEC ou de toute autre Publication de l'IEC, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de l'IEC peuvent faire l'objet de droits de brevet. L'IEC ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale IEC 62471-5 a été établie par le comité d'études 76 de l'IEC: Sécurité des rayonnements optiques et matériels laser.

La présente version bilingue (2018-02) correspond à la version anglaise monolingue publiée en 2015-06.

Le texte anglais de cette norme est issu des documents 76/519/FDIS et 76/521/RVD.

Le rapport de vote 76/521/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

La version française de cette norme n'a pas été soumise au vote.

Cette publication a été rédigée selon les Directives ISO/IEC, Partie 2.

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de l'IEC sous "http://webstore.iec.ch" dans les données relatives à la publication recherchée. À cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

IMPORTANT – Le logo "colour inside" qui se trouve sur la page de couverture de cette publication indique qu'elle contient des couleurs qui sont considérées comme utiles à une bonne compréhension de son contenu. Les utilisateurs devraient, par conséquent, imprimer cette publication en utilisant une imprimante couleur.

INTRODUCTION

La plupart des lampes et appareils utilisant des lampes sont sans danger et ne présentent pas de risques photobiologiques, sauf dans des conditions d'exposition inhabituelles. Tel est également le cas des projecteurs d'images optiques avec lesquels l'expérience montre que même des projecteurs cinématographiques de grande puissance peuvent être sans danger dans le cas d'une observation temporaire accidentelle et peuvent présenter des dangers optiques à des distances proches uniquement dans certaines conditions, ou dans le cas d'une observation fixe "à long terme" volontaire de la source. Le développement rapide de lampes ou d'appareils utilisant des lampes à semi-conducteurs (ou à diode à luminescence) ou autres lampes a favorisé l'apparition de nouveaux appareils de projection, et a entraîné la nécessité d'une norme de sécurité photobiologique propre à ce groupe d'appareils utilisant des lampes.

Les dangers de rayonnement optique provenant de tous les types de lampes et appareils utilisant des lampes sont évalués actuellement par l'application de la norme IEC 62471:2006 (CIE S 009:2002), *Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes*. L'IEC 62471 couvre les LED, les lampes à incandescence, les lampes à décharge dans un gaz à haute et à basse pression, les lampes à arc et d'autres types de lampes. Suivant le concept des normes verticales, le système de classification par groupes de risques pour les lampes défini dans l'IEC 62471 doit être adapté à des groupes d'appareils spécifiques tels que les projecteurs d'images.

La présente partie de l'IEC 62471 fournit un système de classification par groupes de risques pour les projecteurs d'images, ainsi que des conditions de mesure pour les rayonnements optiques émis par des projecteurs d'images. Elle inclut les exigences de fabrication qui peuvent être exigées par suite de l'affectation d'un groupe de risques particulier à un appareil utilisant un projecteur d'images. Par conséquent, la présente partie de l'IEC 62471 fournit des exigences de sécurité pour les appareils utilisant des lampes qui sont destinés à générer des rayonnements optiques visibles projetés, tels que les projecteurs cinématographiques, les projecteurs d'image-écran et les projecteurs à usage domestique. Le groupe de risques affecté d'un projecteur peut également être utilisé par les fabricants de projecteurs pour faciliter les appréciations du risque, par exemple dans le cas de l'exposition professionnelle sur les lieux de travail. Il peut exister des exigences nationales pour l'évaluation des appareils ou de l'exposition professionnelle.

Les limites d'émission fournies dans la présente partie de l'IEC 62471 sont issues des limites d'exposition spécifiées par l'ICNIRP dans ses lignes directrices de 2013 portant sur le rayonnement visible et infrarouge incohérent [1]¹. Ces limites d'exposition constituent également la base des limites d'émission à spécifier dans la future Norme internationale IEC 62471-12.

¹ Les chiffres entre crochets se réfèrent à la Bibliographie.

2 Révision de l'IEC 62471:2006.

SÉCURITÉ PHOTOBIOLOGIQUE DES LAMPES ET DES APPAREILS UTILISANT DES LAMPES –

Partie 5: Projecteurs d'images

1 Domaine d'application

La présente partie de l'IEC 62471 fournit des exigences concernant la sécurité photobiologique du rayonnement optique émis par les projecteurs d'images. La présente partie de l'IEC 62471 ne traite pas des autres dangers tels que les dangers électriques, mécaniques ou les dangers d'incendie.

La présente partie de l'IEC 62471 fournit des exigences concernant:

- l'évaluation de la sécurité du rayonnement optique des projecteurs d'images;
- les groupes de risques liés aux projecteurs;
- les conditions d'essai et de mesure;
- les exigences du fabricant y compris l'information de l'utilisateur.

Le domaine d'application de la présente partie de l'IEC 62471 est la sécurité photobiologique des projecteurs d'images, y compris les émissions des projecteurs à illumination laser qui satisfont aux exigences spécifiées au 4.4 de l'IEC 60825-1:2014, et pour lesquelles la classification définie dans l'IEC 60825-1 ne comprend pas l'émission de lumière visible.

La présente partie de l'IEC 62471 ne traite pas des exigences de sécurité concernant les appareils à affichage laser qui utilisent des faisceaux laser collimatés généralement balayés. Elle traite en revanche des projecteurs à illumination laser qui utilisent une source laser pour éclairer, par exemple, un système microélectromécanique (MEMS) sans faisceau balayé ou un appareil utilisant un projecteur à affichage à cristaux.

NOTE Les projecteurs d'images contenant des lasers sont soumis aux dispositions de l'IEC 60825-1 applicables au laser incorporé. Voir les dispositions de 4.4 de l'IEC 60825-1:2014 pour lesquelles la classification des appareils à laser ne comprend pas l'émission de lumière visible.

La présente partie de l'IEC 62471 inclut les projecteurs dédiés à la projection d'images visibles uniquement, mais exclut en revanche les projecteurs ultraviolets, les projecteurs infrarouges, les lampes d'utilisation courante (LUC) (LUC; terme défini dans l'IEC 62471) ou les appareils utilisant une lampe de projection pour l'éclairage général, qui sont traités dans des Normes internationales distinctes.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

IEC 62471, *Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes*

IEC 60825-1:2014, *Sécurité des appareils à laser – Partie 1: Classification des matériels et exigences*

IEC 60050 (toutes les parties), *Vocabulaire Electrotechnique International* (disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org>)

IEC 60950-1, *Matériels de traitement de l'information – Sécurité – Partie 1: Exigences générales*

IEC 60065, *Appareils audio, vidéo et appareils électroniques analogues – Exigences de sécurité*